



## REPERES : SYNTHÈSES

n° 36  
décembre 2013

### L'intérim en Alsace de 2007 à 2012 – Perspectives 2013

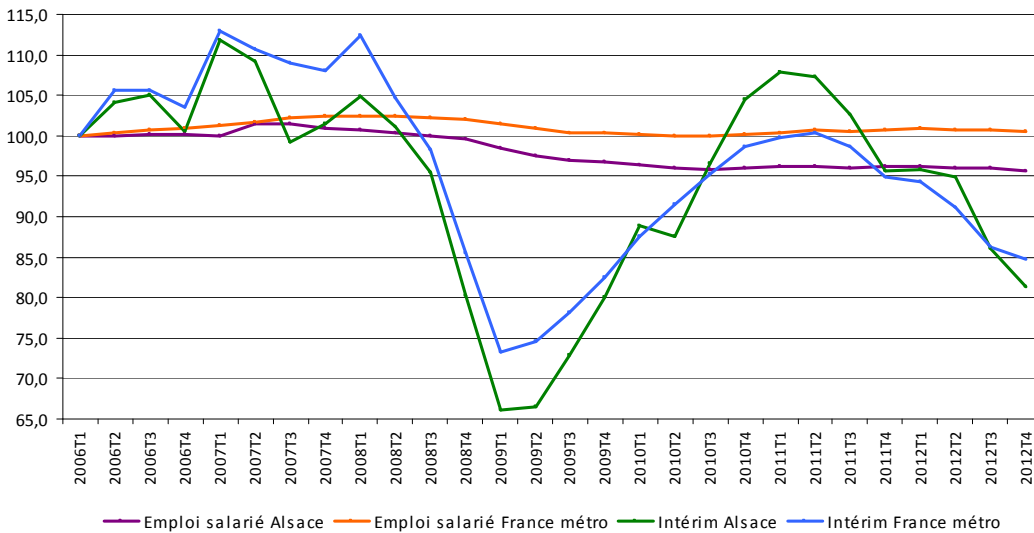
L'emploi intérimaire est la variable d'ajustement de l'emploi.	P 2	La crise économique et financière qui débute en 2008 a affecté de façon brutale la dynamique de croissance en Alsace. La réduction de l'activité s'est traduite dès le début de la période par une importante diminution du recours au travail temporaire, variable forte d'ajustement de l'emploi.	La construction (16% des ETP), est le secteur le plus touché par la diminution du recours à l'intérim (-17% entre 2007 et 2012), une diminution qui s'accompagne également en 2012 de la baisse de ses effectifs salariés permanents. La part des hommes dans les contrats intérimaires progresse régulièrement. En 2012, 73% des contrats intérimaires sont occupés par des hommes. La répartition nationale diffère légèrement avec 30% de femmes. 78% des intérimaires en Alsace sont des ouvriers (74% en France). Mais les ouvriers qualifiés sont plus nombreux en Alsace (44%) que la moyenne nationale (38%). L'Alsace, plus industrialisée que la moyenne des régions françaises, recourt plus à l'intérim en période de croissance. De même, une reprise durable de l'intérim précède souvent une période de croissance de l'emploi salarié.
Les variations de l'emploi intérimaire accompagnent celles de l'emploi marchand avec une amplitude plus forte et un décalage dans le temps.	P 2		
L'industrie concentre plus de la moitié de l'emploi intérimaire en Alsace.	P 3		
Le Haut-Rhin, plus fortement industrialisé, subit un recul de l'emploi intérimaire plus marqué que le Bas-Rhin.	P 4	Depuis 2007, l'évolution du volume annuel d'intérim n'est pas linéaire, traduisant la fragilité de l'activité économique régionale : après une forte baisse en 2008, la reprise s'amorce les deux années suivantes, avant un nouveau repli en 2012 et une légère reprise début 2013.	
L'Alsace, parmi les régions les plus fortement industrialisées, a un taux de recours à l'intérim plus élevé que la moyenne nationale.	P 5	L'industrie, premier secteur utilisateur d'intérimaires en Alsace (55% des ETP), a enregistré une hausse de 6% entre 2007 et 2012. Dans le même temps, l'emploi marchand dans l'industrie a diminué de 15%. L'intérim dans le tertiaire (28% des ETP) est resté stable sur la période 2007 – 2012.	
Le recul de l'emploi intérimaire touche la plupart des secteurs d'activité en 2012.	P 6		
Les intérimaires sont essentiellement des jeunes ouvriers.	P 7		
La durée moyenne des missions progresse dans l'industrie et le tertiaire.	P 8		
L'intérim en 2013 : première tendance positive.	P 9		

## a) Les variations de l'emploi intérimaire accompagnent celles de l'emploi marchand avec une amplitude plus forte et un décalage dans le temps.

Lorsque l'emploi marchand baisse, l'intérim enregistre également un recul avec un décalage dans le temps plus ou moins long.

Ainsi, quand l'emploi salarié baisse en continu de 5,6% en Alsace du 4<sup>ème</sup> trimestre 2007 au 3<sup>ème</sup> trimestre 2010, l'intérim enregistre seulement une baisse du 2<sup>ème</sup> trimestre 2008 au 1<sup>er</sup> trimestre 2009 (baisse de 42,7% sur la période).

Evolution de l'emploi salarié (CVS) et de l'emploi intérim (CVS) - Source : Insee, estimations d'emploi



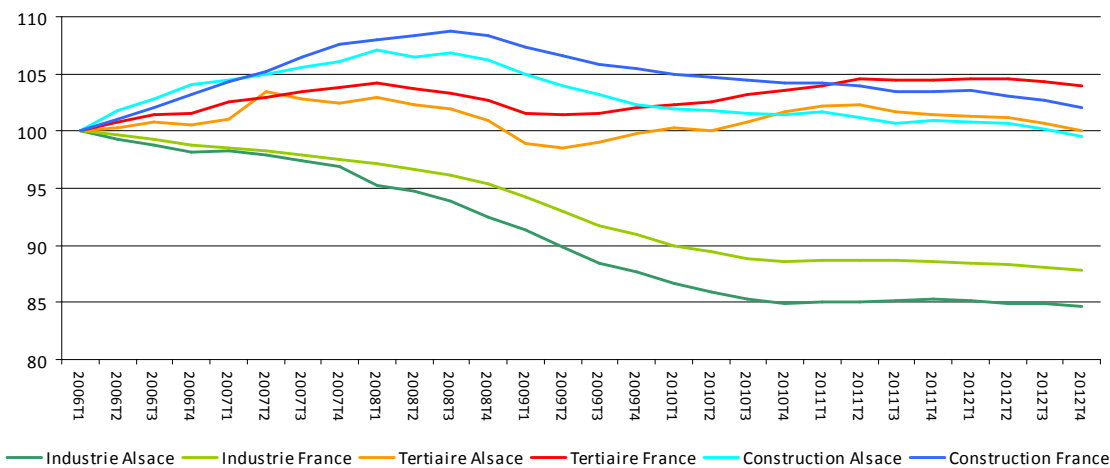
A la hausse, l'intérim varie positivement avant l'emploi marchand :

l'intérim reprend à partir du 2<sup>ème</sup> trimestre 2009 jusqu'au 1<sup>er</sup> trimestre 2011, bien avant la reprise de l'emploi salarié, qui débute au 4<sup>ème</sup> trimestre 2010 et s'achève au 4<sup>ème</sup> trimestre 2011.

La baisse de l'emploi salarié débute le 1<sup>er</sup> trimestre 2012 et se poursuit jusqu'à fin 2012, alors que celle de l'intérim a débuté au 2<sup>ème</sup> trimestre 2011 et persiste également jusqu'à fin 2012 (27,3% de baisse sur la période).

A la hausse comme à la baisse, les variations de l'intérim sont plus importantes en Alsace qu'au plan national.

Variation de l'emploi marchand dans l'industrie, le tertiaire et de la construction ainsi que de l'intérim dans l'industrie, le tertiaire et la construction (base 100 - 1T 2006)



Sur la période 2007 – 2012, l'industrie a perdu 14,8% de ses effectifs en Alsace (-11,7% au plan national). Dans le même temps, le tertiaire enregistre un recul de 0,4% alors qu'on note une progression de 2,4% au plan national. Les effectifs dans la construction ont diminué de 4,4% en Alsace et de 1,1% au plan national.

Source : Insee, estimations d'emploi; données corrigées des variations

## b) L'emploi intérimaire est la « variable d'ajustement de l'emploi ».

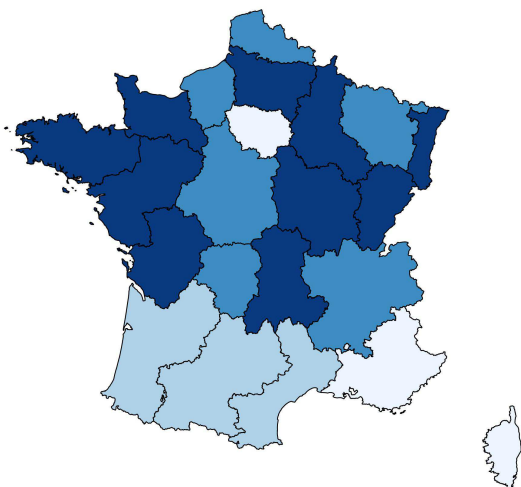
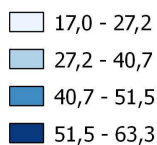
Élément d'ajustement de l'emploi en période de crise, le travail intérimaire subit de front ses effets. L'intérim est là pour compenser les surcroûts d'activité, donc quand l'activité reprend, c'est en priorité aux intérimaires qu'on fait appel. Mais quand l'emploi salarié se dégrade, ils sont les premiers emplois touchés.

## c) L'industrie concentre plus de la moitié de l'emploi intérimaire en Alsace

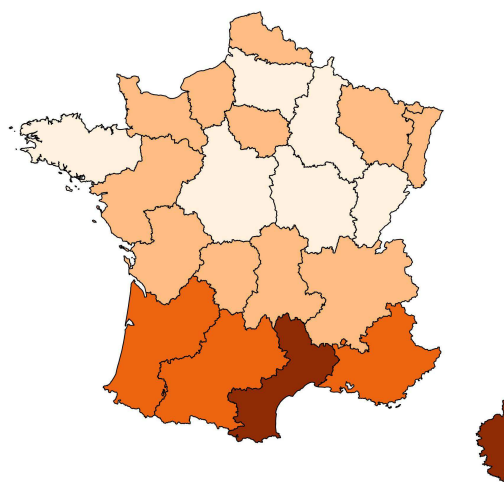
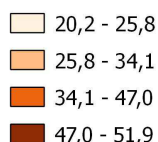
L'Alsace se situe parmi les régions les plus industrialisées (28% de l'emploi salarié contre 21% en France). La part de l'intérim dans ce secteur est par conséquent une des plus élevées de France (54,9% - 3<sup>ème</sup> rang français).

Les variations de l'intérim sont également plus marquées en Alsace qu'au plan national (voir page 2), parce que l'industrie a été particulièrement touchée lors de la crise et que l'intérim s'exerce essentiellement dans l'industrie (54,9% des intérimaires dans l'industrie contre 44,0% au plan national).

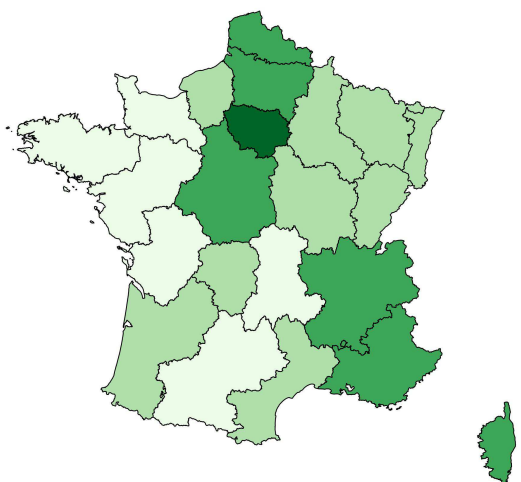
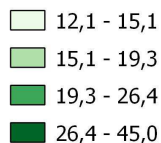
### Part de l'industrie



### Part du tertiaire

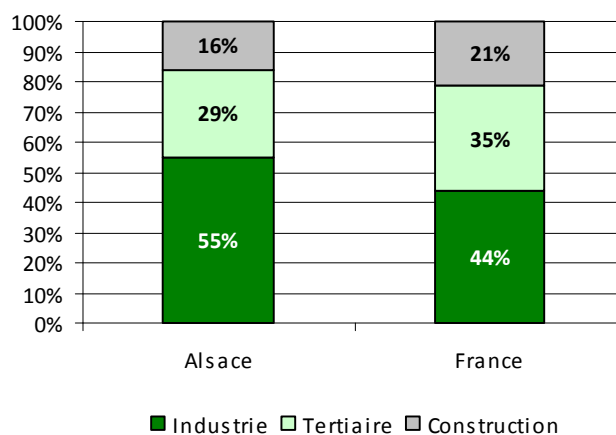


### Part de la construction



Le tertiaire représente 28,4% (15<sup>ème</sup> rang français) de l'intérim en Alsace en 2012 (62% de l'emploi salarié). La construction représente 16,3% de l'intérim en Alsace en 2012 (10,0% de l'emploi salarié).

### Part des secteurs dans l'intérim en 2012 (1)



(1) : moyenne de l'année en équivalents-emplois à temps plein.

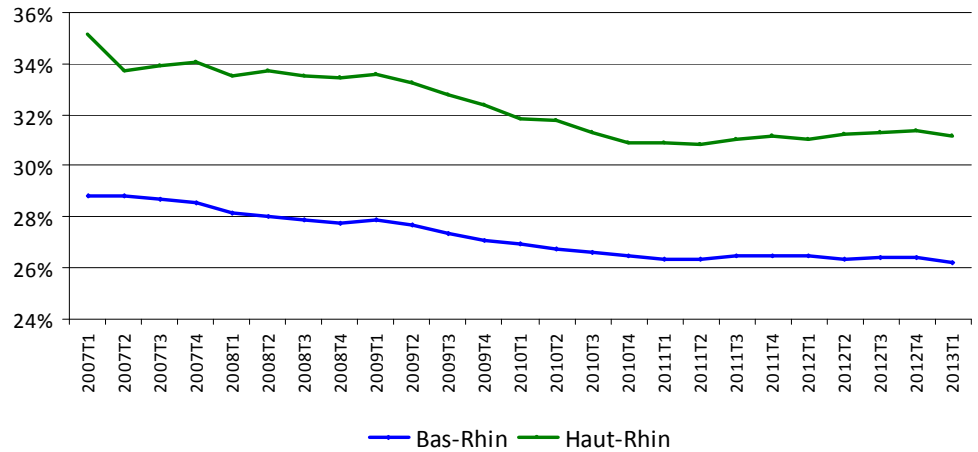
## d) Le Haut-Rhin, plus fortement industrialisé, subit un recul de l'emploi intérimaire plus marqué que le Bas-Rhin

### La part de l'emploi industriel est plus importante dans le Haut-Rhin

Depuis 2007, la part de l'industrie dans l'emploi marchand a diminué dans les deux départements, mais le Haut-Rhin reste plus fortement industrialisé (fin 2012, l'industrie représente 31% de l'emploi marchand contre 26% dans le Bas-Rhin).

Entre 2007 et 2012, l'emploi dans l'industrie en Alsace a reculé de 15% alors que l'intérim industriel a progressé de 6%.

Part de l'industrie dans l'emploi marchand en Alsace



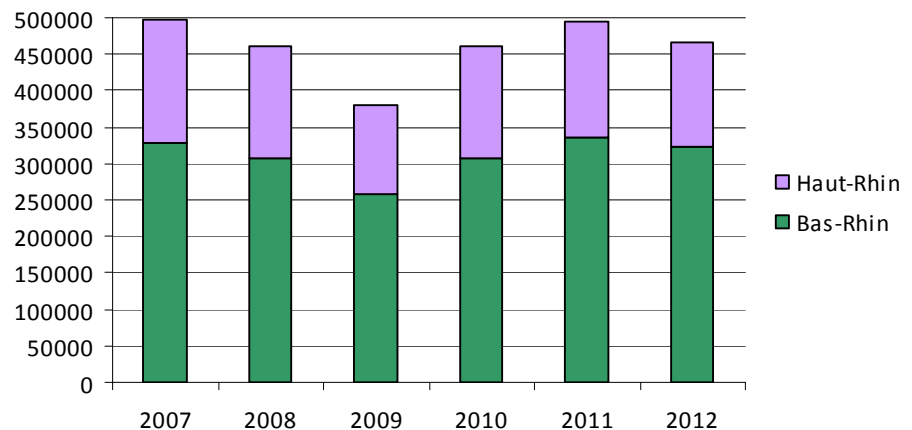
### Recul des contrats conclus

Le nombre de contrats intérimaires a baissé de 6% en Alsace en 2012.

Auparavant il avait progressé de 21% en 2010 et de 7% en 2011. Plus fortement industrialisé, le nombre de contrats conclus dans le Haut-Rhin subit une baisse plus importante (-9% en 2012 contre -4% dans le Bas-Rhin).

Les conséquences de la crise sont surtout visibles en 2009.

Contrats intérimaires conclus en Alsace



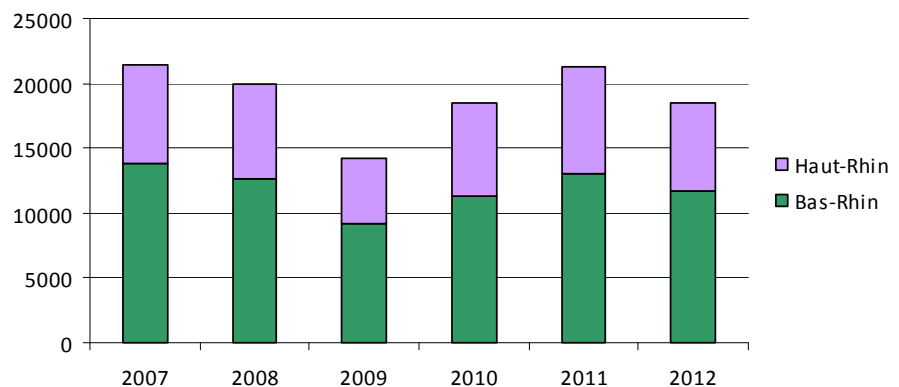
### Baisse du volume de travail intérimaire en ETP

Le volume de travail a diminué de 13% en Alsace en 2012, alors qu'il avait progressé de 30% en 2010 et de 15% en 2011.

La diminution du volume de travail est plus marquée dans le Haut-Rhin (-19% en 2012 contre -10% pour le Bas-Rhin).

Comme pour les contrats conclus, les effets de la crise touchent principalement le volume de travail en 2009.

Volume de travail intérimaire en ETP en Alsace



## e) L'Alsace, parmi les régions les plus fortement industrialisées, a un taux de recours à l'intérim plus élevé que la moyenne nationale

Il existe une grande similitude entre la répartition régionale de l'emploi intérimaire et celle de l'emploi salarié. Les régions Ile-de-France, Languedoc-Roussillon et PACA font partie des régions qui possèdent les plus faibles taux de recours à l'intérim<sup>1</sup> (respectivement 2,3%, 2,7% et 2,8%) en raison du faible poids de leur industrie. A l'inverse, les régions plus fortement industrialisées possèdent des taux de recours supérieurs à la moyenne.

Régions	Répartition de l'emploi intérimaire au 3ème trimestre 2012	Répartition de l'emploi salarié secteur marchand au 3ème trimestre 2012	Taux de recours à l'interim (1)	Part de l'industrie dans l'interim (ETP)
ALSACE	3,5%	3,0%	3,9%	54,9%
AQUITAINE	4,5%	4,5%	3,4%	35,0%
AUVERGNE	1,6%	1,8%	2,9%	54,9%
BASSE-NORMANDIE	2,2%	2,0%	3,7%	54,0%
BOURGOGNE	2,6%	2,3%	3,8%	54,0%
BRETAGNE	5,4%	4,6%	4,0%	53,5%
CENTRE	5,0%	3,7%	4,5%	49,6%
CHAMPAGNE-ARDENNE	2,1%	1,8%	3,7%	53,6%
CORSE	0,0%	0,4%	0,4%	29,7%
FRANCHE-COMTE	2,2%	1,6%	4,6%	62,7%
HAUTE-NORMANDIE	4,0%	2,7%	4,9%	55,2%
ILE-DE-FRANCE	17,6%	26,3%	2,3%	22,3%
LANGUEDOC-ROUSSILLON	2,5%	3,1%	2,7%	29,6%
LIMOUSIN	0,9%	0,9%	3,4%	51,7%
LORRAINE	3,6%	3,0%	4,0%	47,4%
MIDI-PYRENEES	4,5%	4,3%	3,6%	44,1%
NORD-PAS-DE-CALAIS	6,8%	5,6%	4,0%	47,6%
PAYS DE LA LOIRE	7,4%	5,8%	4,3%	54,5%
PICARDIE	3,1%	2,4%	4,4%	52,9%
POITOU-CHARENTES	2,6%	2,4%	3,7%	53,8%
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	5,9%	7,2%	2,8%	29,8%
RHONE-ALPES	11,9%	10,6%	3,8%	47,7%
<b>TOTAL</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>3,4%</b>	<b>44,0%</b>

(1) Le taux de recours à l'interim = Nombres d'intérimaires CVS à la fin du trimestre T / (Effectif salarié permanent à la fin du trimestre T + Nombres d'intérimaires CVS à la fin du trimestre T)

## f) Le recul de l'emploi intérimaire touche la plupart des secteurs d'activité en 2012

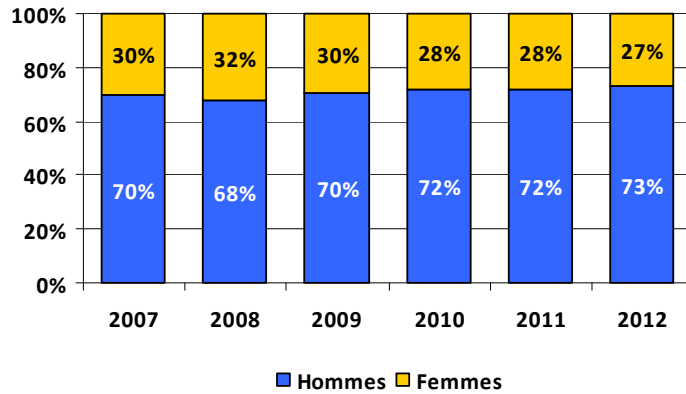
Suite aux progressions importantes enregistrées en 2010 et 2011 (+ 65% dans l'industrie, +28% dans la construction et +24% dans le tertiaire), les trois principaux secteurs d'activité ont subi des baisses en 2012. L'industrie enregistre le plus fort recul (-16%), suivi de la construction (-10%) et du tertiaire (-9%). Seuls les secteurs de l'industrie pharmaceutique, de la fabrication de produits informatiques, de l'électronique et de l'optique progressent en 2012.

Secteurs d'activité (A38)	ETP 2012	Part 2012	Evolution annuelle					07/12
			07/08	08/09	09/10	10/11	11/12	
<b>Total agriculture</b>	<b>69</b>	<b>0%</b>	<b>-3%</b>	<b>41%</b>	<b>-1%</b>	<b>-1%</b>	<b>78%</b>	<b>+116%</b>
Industries extractives	31	0%	4%	-36%	47%	-2%	-10%	+3%
Fabrication de denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	1475	8%	-6%	-10%	9%	7%	-8%	-8%
Fabrication textiles, industries habillement, cuir et chaussure	234	1%	-38%	-13%	59%	12%	-11%	+9%
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	725	4%	-1%	-26%	43%	15%	-7%	+24%
Cokéfaction et raffinage	5	0%	-36%	-35%	46%	60%	30%	+65%
Industrie chimique	334	2%	-22%	-29%	32%	11%	-1%	-9%
Industrie pharmaceutique	406	2%	5%	-28%	35%	-1%	10%	+22%
Fab. produits en caoutchouc, plastique et minéraux non métalliques	1012	5%	-16%	-41%	65%	12%	-8%	+12%
Métallurgie et fabrication de produits métalliques sauf machines et équip.	829	4%	-4%	-50%	56%	4%	-15%	-10%
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	620	3%	7%	-37%	50%	-4%	41%	+57%
Fabrication d'équipements électriques	642	3%	-24%	-37%	25%	12%	-15%	-38%
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	1145	6%	-10%	-72%	132%	69%	-28%	+91%
Fabrication de matériels de transport	1377	7%	16%	-29%	73%	27%	-43%	+44%
Autres industries manufact.; réparation et instal. de machines et d'équip.	815	4%	-11%	-48%	45%	41%	-9%	+19%
Production et distribution électricité, gaz, vapeur et air conditionné	109	1%	9%	1%	9%	14%	-21%	+13%
Production, distribution eau, assainissement, gestion déchets, dépollution	313	2%	-9%	-6%	18%	10%	-9%	+4%
<b>Total industrie</b>	<b>10073</b>	<b>55%</b>	<b>-7%</b>	<b>-37%</b>	<b>46%</b>	<b>19%</b>	<b>-16%</b>	<b>+6%</b>
<b>Total construction</b>	<b>2811</b>	<b>15%</b>	<b>-13%</b>	<b>-22%</b>	<b>9%</b>	<b>19%</b>	<b>-10%</b>	<b>-17%</b>
Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	109	1%	-6%	-5%	41%	-5%	-24%	+2%
Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	1078	6%	-1%	-22%	13%	8%	-5%	-8%
Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	548	3%	19%	-11%	15%	3%	3%	+29%
Transports et entreposage	1238	7%	-5%	-27%	20%	9%	-1%	-4%
Hébergement et restauration	265	1%	-2%	-4%	25%	-3%	1%	+18%
Édition, audiovisuel et diffusion	25	0%	81%	13%	-32%	-5%	-10%	+47%
Télécommunications	37	0%	63%	-37%	-31%	8%	69%	+72%
Activités informatiques et services d'information	42	0%	-3%	1%	-7%	-21%	-22%	-51%
Activités financières et d'assurance	252	1%	-3%	-3%	52%	6%	-14%	+39%
Activités immobilières	65	0%	-13%	-9%	43%	-15%	3%	+9%
Activités juridiques, comptables, gestion, architecture, ingénierie	300	2%	26%	-22%	15%	-3%	-16%	-0%
Recherche-développement scientifique	16	0%	18%	-33%	-26%	-25%	-5%	-72%
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	38	0%	4%	-27%	3%	19%	-28%	-30%
Activités de services administratifs et de soutien	668	4%	-5%	-21%	29%	22%	-20%	+5%
Administration publique	47	0%	15%	56%	18%	7%	-18%	+79%
Enseignement	31	0%	-25%	20%	31%	-8%	-6%	+13%
Activités pour la santé humaine	145	1%	0%	-12%	24%	11%	-29%	-5%
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	137	1%	11%	6%	2%	24%	-21%	+23%
Arts, spectacles et activités récréatives	38	0%	39%	50%	-20%	-42%	5%	+33%
Autres activités de services (y c. part.employeurs, activités extra-territ.)	162	1%	3%	-4%	5%	-5%	-15%	-16%
<b>Total tertiaire</b>	<b>5240</b>	<b>28%</b>	<b>2%</b>	<b>-17%</b>	<b>18%</b>	<b>6%</b>	<b>-9%</b>	<b>-0%</b>
Non renseigné	283	2%	-49%	-1%	11%	-2%	-28%	-69%
<b>Total</b>	<b>18475</b>	<b>100%</b>	<b>-7%</b>	<b>-28%</b>	<b>30%</b>	<b>15%</b>	<b>-13%</b>	<b>-4%</b>

## g) Les intérimaires sont essentiellement des jeunes ouvriers

La part des hommes dans les contrats intérimaires progresse régulièrement. En 2012, 73% des contrats intérimaires sont conclus par des hommes. La répartition nationale diffère légèrement avec 30% de femmes.

Contrats intérimaires conclus par sexe en Alsace (ETP)

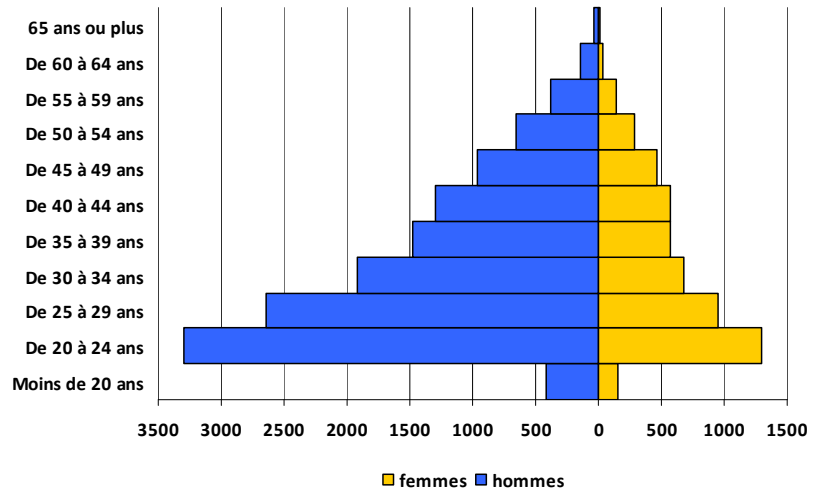


La distribution des âges est régulière, mais présente une pointe plus prononcée des 20 à 24 ans, quel que soit le sexe.

Les intérimaires sont plutôt jeunes puisque les moins de 30 ans représentent près de la moitié des intérimaires et les moins de 40 ans, 75% des intérimaires.

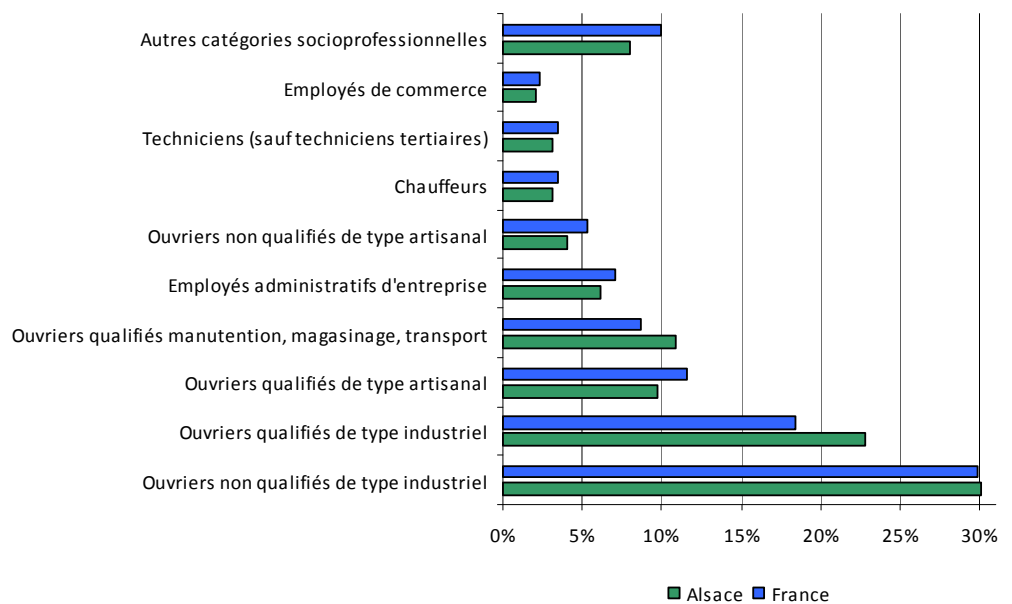
En France métropolitaine, 72% des intérimaires ont moins de 40 ans.

Pyramide des âges des intérimaires en Alsace en 2012 (ETP)



78% des intérimaires en Alsace sont des ouvriers (74% en France). Mais les ouvriers qualifiés sont plus nombreux en Alsace (44%) que la moyenne nationale (38%).

Contrats intérimaires par catégorie socio professionnelle comparaison Alsace France 2012 (ETP)



## h) La durée moyenne des missions progresse dans l'industrie et le tertiaire

Le tertiaire enregistre la durée moyenne des missions la plus élevée en 2012 (3,34 semaines contre 3,10 dans l'industrie et 2,02 dans la construction).

L'industrie a le plus progressé passant de 2,71 en 2010 à 3,10 en 2012. La durée moyenne des missions achevées dans l'industrie est passée de 3,35 semaines en 2007 à 2,73 en 2009 puis est remontée à 3,10 semaines en 2012.

Depuis 2009, la construction enregistre une durée moyenne très inférieure à l'industrie et au tertiaire. Elle a nettement baissé, passant de 2,82 semaines en 2007 à 2,02 semaines en 2012.

**Durée moyenne des missions achevées en Alsace**



### Secteurs d'activité avec les durées moyennes de missions achevées les plus longues en 2012

Fabrication de denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	7,44
Autres industries manufacturières; réparation et installation de machines et d'équipements	6,16
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	5,82
Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	5,63
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	4,76

### Secteurs d'activité avec les durées moyennes de missions achevées les plus courtes en 2012

Métallurgie et fabrication de produits métalliques sauf machines et équipements	2,15
Construction	2,02
Transports et entreposage	1,53
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	1,46
Activités de services administratifs et de soutien	1,38
Fabrication de matériels de transport	0,98



## i) L'intérim en 2013 : première tendance positive

En données corrigées des variations saisonnières (CVS), l'emploi intérimaire a progressé de 4,8% en Alsace entre le premier et le second trimestre 2013. Dans le même temps, l'emploi intérimaire enregistrait un recul de 0,8% au plan national.

	Emplois intérimaires			Variation (en %)	
	2 <sup>e</sup> trim. 2012	1 <sup>er</sup> trim. 2013	2 <sup>e</sup> trim. 2013	trimestrielle	annuelle
<b>Alsace</b>	19 647	17 241	18 061	<b>4,8</b>	<b>-8,1</b>
<b>France métropolitaine</b>	544 600	521 500	517 300	<b>-0,8</b>	<b>-5,0</b>

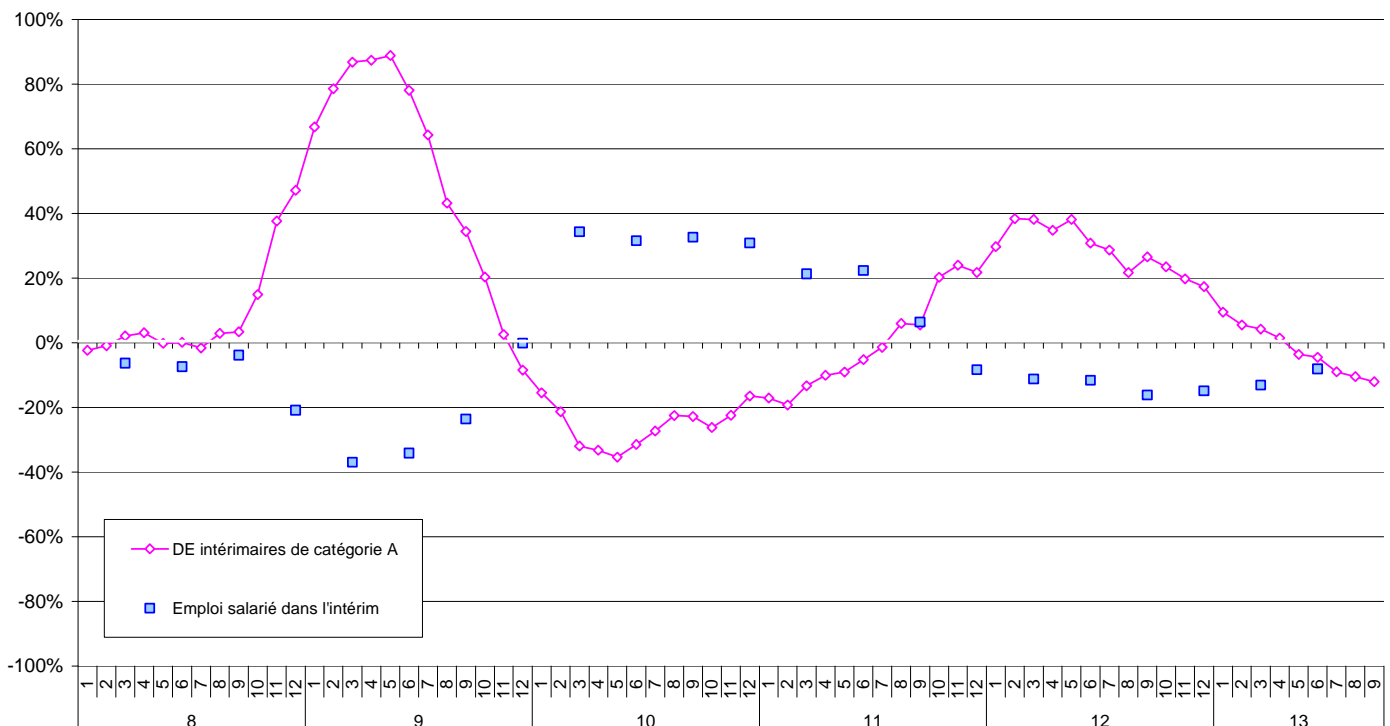
Champ : emploi en fin de trimestre ; données corrigées des variations saisonnières.

Source : Insee, estimations d'emploi.

Autre signe encourageant, le nombre de demandeurs d'emploi intérimaires de catégorie A (Personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi quel que soit le type de contrat (CDI, CDD, à temps plein, à temps partiel, temporaire ou saisonnier)) diminue régulièrement depuis la mi-2013.

De même, l'emploi salarié dans l'intérim enregistre une évolution croissante en glissement annuel depuis le début 2013.

Évolution annuelle du nombre de demandeurs d'emploi intérimaires de catégorie A et de l'emploi salarié dans l'intérim (glissement annuel - Région Alsace)



source : demandeurs d'emploi : STMT, Dares-Pôle emploi ;  
emploi salarié : Insee, estimations d'emploi en fin de trimestre ;  
traitement : SESE Alsace.

## Est déjà paru :

**L'intérim en 2012 : fort repli du travail temporaire** – Dares analyses – juillet 2013

**L'intérim en 2011 : croissance soutenue** – Dares analyses – juin 2012

**L'intérim en Alsace de 1996 à 2006** – REPÈRES : SYNTHÈSES n° 26 octobre 2007

## Les sources

### **Relevés mensuels des agences d'intérim**

Les statistiques relatives à l'intérim au cours d'une année donnée sont fondées sur les relevés mensuels de missions adressés à Pôle emploi par les établissements de travail temporaire. Ces relevés permettent de disposer d'informations sur l'agence d'intérim, le lieu et la durée des missions, le secteur de l'entreprise utilisatrice, la catégorie socioprofessionnelle des intérimaires ainsi que leur âge et leur sexe. Les séries des principaux indicateurs mensuels, trimestriels et annuels élaborées par la Dares à partir de ces données figurent sur le site du ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. (<http://www.travail.gouv.fr>).

## Quelques définitions

**Équivalent-emplois à temps plein (ETP) sur l'année** : rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires au nombre total de semaines ouvrées d'une année. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines. Cette convention de calcul conduit à sous estimer légèrement l'ETP, dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés. Remarque : on pourra parler de « volume de travail temporaire » pour désigner l'ETP.

**Contrats conclus au cours de l'année** : missions dont la date de début appartient à l'année.

**Taux de recours à l'intérim**: nombre d'intérimaires CVS à la fin du trimestre T / (Effectif salarié permanent à la fin du trimestre T + Nombre d'intérimaires CVS à la fin du trimestre T).

### **Durée moyenne des missions sur l'année**

La durée moyenne est calculée sur les missions achevées dans l'année, quelle que soit l'année de début des missions.

**Repères : Synthèses – ISSN : 1275-9457**

**Directeur de publication : Daniel MATHIEU**

**DIRECCTE Alsace – 6 rue Gustave-Adolphe Hirn, 67085 STRASBOURG CEDEX**

**Tél. : 03.88.15.43.43**

**Auteur : Bernard FATH – Service des études, des statistiques et de l'évaluation**

**Date de parution : novembre 2013**